



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 28 mai 2024

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

Du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 28 mai 2024

Présidence : Monsieur Fabien Guidoux

Préavis n°20/24 : Demande de crédit complémentaire au budget 2024 pour la réfection de la chaussée de la Route cantonale 278 traversant le village et appartenant à la commune

Le Conseil Général de Valeyres-sous-Rances décide de prendre les décisions suivantes :

- La Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux de réfection de la chaussée de la Route cantonale 278 comme décrit dans le présent préavis ;
- Un crédit de CHF 110'000.00 lui est accordé à cet effet ;
- Cette dépense sera financée par prélèvement sur la trésorerie courante ;
- Cette charge sera imputée au compte de fonctionnement n°430.314.02 « entretien et rénovation des routes » ;
- De financer une partie de ce montant par une subvention de la DGMR d'environ 30% de la somme totale. Ce montant sera imputé sur le compte 430.451.01 « participation et remboursement du Canton » ;
- La Municipalité est autorisée à compenser cette dépense par un prélèvement sur fonds de réserve n° 2820.17 « travaux futurs ».

Ainsi délibéré en séance du 28 mai 2024

Le président :

Fabien Guidoux



La secrétaire :

Catherine Fiaux